Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 79 (1950)

Heft: 5

Rubrik: Avis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Bulletin pédagogique

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Rédacteurs: Gérard Pfulg, directeur de l'Ecole normale, à Fribourg;

Eugène Coquoz, instituteur, rue Guillimann 27, à Fribourg. Raymond Progin, inspecteur scolaire, route des Alpes 28, à Fribourg. Compte de chèque postal IIa 153. Administration:

Le Bulletin pédagogique paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1er des mois de janvier, mars et mai.

Le Faisceau mutualiste paraît 6 fois par an, soit le 1er des mois de février, avril, juin, juillet, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — Règlement des examens pour l'obtention et le renouvellement du brevet pour l'enseignement dans les écoles primaires. — Avis. — Pèlerinage du Corps enseignant fribourgeois. — Fête du centenaire de la mort du Père Girard. — Orthographe d'usage. — Fleurs de printemps. — Protection de la nature. — Mercredi 31 mai 1950, réunion de la Société fribourgeoise d'éducation. — † Mademoiselle Angéline Perriard. — Moyens d'enseignement audito-visuels. — 4º Concours de rédactions sur le problème de l'alcoolisme.

Partie officielle

Règlement des examens pour l'obtention et le renouvellement du brevet pour l'enseignement dans les écoles primaires

Dans sa séance du 27 mars 1950, le Conseil d'Etat, sur préavis de la Commission cantonale des études, a modifié l'art. 45 de ce règlement, dont le premier alinéa aura dorénavant la teneur suivante :

« Le candidat qui n'a pas atteint la moyenne 5 dans l'un des groupes (moyenne d'examen combinée avec la moyenne des notes de classe) peut recommencer deux fois l'examen dans toutes les branches de ce groupe. Les notes des autres groupes lui restent acquises. »

> Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg: Jules Bovet.

Avis

Le 59e cours normal suisse de travaux manuels et d'école active aura lieu à Montreux, du 10 juillet au 5 août 1950. Ceux qui désirent y participer voudront bien demander le bulletin d'inscription au

Directeur du cours : M. Victor Dentan, directeur d'écoles, Montreux. Téléphones : bureau (021) 6.25.97, appartement (021) 6.23.39.

Les bulletins d'inscription, une fois remplis, doivent être adressés à la Direction de l'Instruction publique, à Fribourg, avant le 15 avril prochain.

Pèlerinage du Corps enseignant fribourgeois

Le pèlerinage à Rome du Corps enseignant aura lieu, comme il a été annoncé, du 4 au 11 septembre 1950. Grâce aux démarches faites jusqu'ici à Rome par M. le directeur Marmier, nous sommes en mesure de donner les indications suivantes :

Le voyage se fera en wagons suisses. Tous les pèlerins seront logés à la nouvelle Maison du pèlerin qui s'est ouverte le 1^{er} mars, à Rome, à l'entrée de la Via Conciliazione, à quelques minutes du Vatican. Les visites de la ville se feront en autocars (prix compris dans le billet) ou à pied, s'il s'agit de St-Pierre. Les pèlerins seront reçus par S. S. Pie XII. Il sera possible aux personnes qui le désireront de faire un voyage à Assise, grâce à un subside de la Société d'éducation. Une circulaire sera envoyée prochainement avec les autres détails.

Tout semble donc nous promettre un excellent séjour dans la Ville éternelle. Que les futurs pèlerins préparent eux aussi leur voyage en étudiant le plan qui leur sera remis, et surtout en priant! Que Dieu fasse que ce pèlerinage nous apporte toute la richesse spirituelle et intellectuelle qu'il peut nous procurer!

Le prix du voyage est de 170 fr. tout compris. Pour faciliter la tâche des organisateurs du pèlerinage, les participants sont priés de verser leur dû en deux fois : 100 fr. le 1er juin, et 70 fr. le 1er août, sur le compte de chèques II a 3453, que M. Brunisholz, instituteur à Fribourg, veut bien gérer. Les pèlerins qui possèdent des passeports en ordre pour l'Italie sont priés de l'indiquer sur le talon du bulletin de leur 1er versement. Un passeport collectif sera demandé pour les autres pèlerins.

Les demandes de renseignements doivent être adressées à M. l'abbé Pfulg, président de la Société d'éducation, rue de Morat, Fribourg, ou à M^{11e} Pilloud, présidente de la Société des institutrices, chalet de la Poya, Fribourg.

A tous nous souhaitons dès maintenant le bonheur que Rome donne à ceux qui la visitent avec des yeux qui savent voir et un cœur qui sait comprendre.